



NE PAS BAISSER LA GARDE !

La crise majeure que vit le monde aura sans doute créé des dommages considérables et bousculé beaucoup d'habitudes. Elle aura aussi provoqué des remises en question qu'il faudra du temps à digérer.

Les premières nouvelles un peu positives à peine tombées, les états-majors des partis et lobbies préparent déjà la manière dont ils pourront exploiter ces événements dramatiques à leur profit. En matière d'énergie, l'autonomie et l'indépendance reviennent sur le devant de la scène et les promoteurs éoliens essayeront de faire croire que leur technologie importée, coûteuse et dépassée, est une clé de la solution. Nous nous y préparons.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



Bulletin d'information No 13 – avril 2020

Suisse

Modification de la loi sur l'énergie : Suisse Eole pleurniche pour avoir encore plus de facilités et de subventions pour les éoliennes

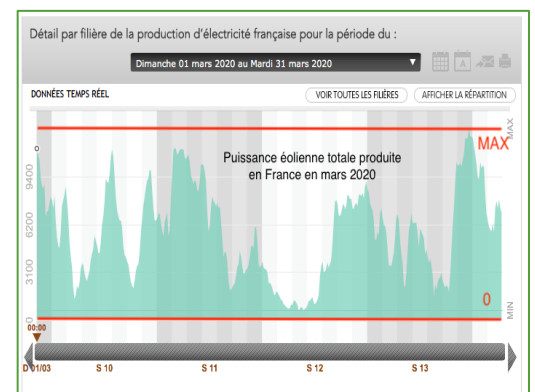
La révision en cours de la loi sur l'énergie confirme l'intention fédérale de reléguer l'éolien à l'arrière-plan en n'y consacrant plus que 7% du budget (voir tableau ci-contre).

Mais Suisse Eole ne s'en contente pas : le lobby exige un [statut « prioritaire »](#) pour les éoliennes en raison de leur importance disant essentielle dans l'approvisionnement hivernal, période où elles produisent le plus et où l'on a besoin de plus d'électricité. Jusque-là c'est vrai, mais quelques réalités démolissent complètement ce raisonnement spéculatif :

- En hiver, les régimes de vents sont généralement les mêmes sur toute l'Europe de l'Ouest. Donc, quand il y a du vent, toutes les éoliennes produisent en même temps.
- Cette surabondance fait parfois baisser les prix du marché jusqu'à les rendre négatifs.
- Rajouter des éoliennes en Suisse ne fait qu'amplifier le problème et coûte cher : le courant éolien est acheté par Swissgrid au tarif de 20 ct/kWh garanti par la RPC, mais il est revendu pour quelques centimes.
- Cette surabondance hivernale n'empêche pas de nombreuses périodes presque sans vent (voir figure).
- Il vaut donc mieux investir dans des soutiens à la grande et moyenne hydraulique qui peut parfois remplir ses bassins quand les prix sont très bas et produire du courant lorsqu'ils sont élevés. Cette stratégie rendrait service aussi à nos voisins.

Tableau 1 : contributions prévues en Mios de CHF / an

Mises aux enchères pour les installations photovoltaïques	65
Contributions d'investissement allouées pour les grandes installations hydroélectriques	55
Contributions d'investissement allouées pour les installations de biomasse	30
Contributions d'investissement allouées pour les petites installations hydroélectriques	30
Contributions d'étude de projet	20
Contributions d'investissement allouées pour les installations éoliennes	15
Total	215



Brèves :

EolJoux : OFEV contre OFEN



Les procédures du projet éolien EolJoux, situé juste au-dessus de la frontière française entre le Brassuz et Bois-d'Amont, sont en phase de recours au Tribunal cantonal.

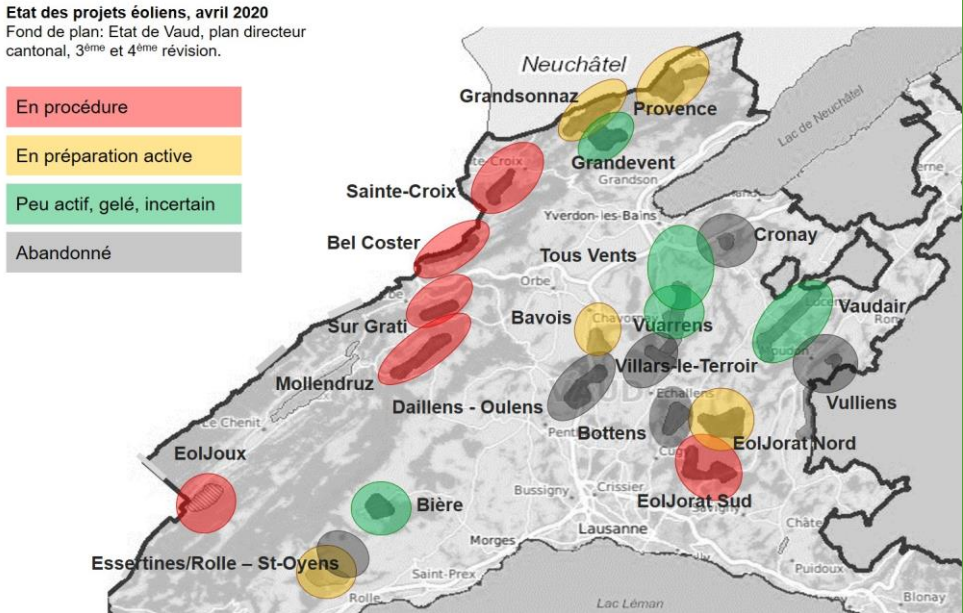
Parmi les recourants, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) défend avec une fermeté réjouissante les raisons de son opposition formelle au projet. Parmi celles-ci, on retiendra surtout la violation de zones protégées au niveau fédéral et cantonal, l'insuffisance des compensations proposées et la pauvreté méthodologique des études ornithologiques réalisées par un expert payé par les promoteurs.

La dévaluation immobilière confirmée à 20-30% !



S'appuyant sur une récente étude très discutable, le directeur de l'OFEN affirme que les éoliennes n'ont aucune influence sur les prix immobiliers. C'est faux bien sûr, mais pas tant que ça : des témoignages officiels de notaires suisses et français nous montrent surtout que dans la majorité des cas (75%), quand il y a des éoliennes construites ou prévues, il n'y a plus de marché immobilier du tout.

Pour le reste, leurs estimations parlent d'un ordre de grandeur de dévaluation de 20- 30 %.



Les projet éoliens vaudois en procédure (en rouge) évoluent tranquillement mais sûrement : EolJoux : voir ci-contre – Mollendruz : attente d'une décision de la CDAP – sur Grati : en pleine procédure au TF – Bel Coster : procédure cantonale en cours – Ste-Croix : procédure en cours au TF – EolJorat-Sud : procédure en cours au TF.

Les projets éoliens vaudois en préparation active (en jaune) évoluent aussi lentement mais puisqu'ils n'ont pas encore été mis à enquête, ce sont ceux sur lesquels nous pouvons encore agir politiquement : plusieurs actions avaient été planifiées dans le terrain pour ce printemps mais ont été reportées en raison des évènements.

Sur le terrain

Sortie du fim 2D/3D Bière et Essertines-sur-Rolle

Le tout dernier film réalisé par Paysage-Libre Suisse et PLVD a été publié fin février. Il décrit ce que pourraient devenir les magnifiques paysages du pied du Jura sur les hauts de Rolle et de Morges.

Rappelons néanmoins que le projet de Bière est pour l'instant suspendu et que celui d'Essertines-sur-Rolle a déjà été amputé des trois éoliennes de la commune de St-Oyens, où l'opposition politique au projet semble se généraliser. Très actives, les deux associations locales [Pieduvent – Bière](#) et [Pieduvent - St-Oyens-Essertines sur Rolle](#) n'y sont pas pour rien.

Reste encore à convaincre les habitants d'Essertines-sur-Rolle...



Photos du film : en haut, projet EssairVent depuis St-Oyens, en bas, projet de Bière depuis Bière